charte. L'expansion de l'actif et du passif de la Banque du Canada a fait augmenter la circulation active des billets de la Banque du Canada, étant donné que l'émission des billets des banques à charte est limitée et remboursée graduellement d'après les stipulations de la loi des banques; cette expansion a quelque peu augmenté les réserves en espèces des banques à charte. Les principaux changements dans l'actif de la Banque du Canada sont attribuables à la revaluation de l'or détenu requise par la loi sur le fonds du change de juillet 1935 et à l'augmentation du portefeuille, partiellement l'effet des variations saisonnières dans les réserves en espèces et la circulation active des billets.

